

POUR TOUTE QUESTION RELATIVE AU SALAIRE

Les contacts au rectorat : le département est géré par la DPE 6 dont la chef de service est Madame RUFAS

Les gestionnaires :

- **LARA GAUTHIER : de **ABADIE à COURTAU****

Tél : 05 36 25 71 51

Mél : lara.gauthier@ac-toulouse.fr

- **ALAIN POUCHES : de **COUSIE à HUTINET****

Tél : 05 36 25 74 88

Mél : alain.pouches@ac-toulouse.fr

- **DANIELLE FLOUCAT : de **IBOS à PALOS****

Tél : 05 36 25 74 83

Mél : danielle.floucat@ac-toulouse.fr

- **NICOLE GAZZERA : de **PARENT à ZORZI****

Tél : 05 36 25 74 95

Mél : nicole.gazzera1@ac-toulouse.fr

Les fonctions :

La DPE 6 s'occupe de toute la partie financière : mise en paiement des indemnités, des changements d'échelon, des prises en charge pour les entrants, du SFT ...

La DSDEN 82 n'a plus la main sur les bulletins de salaire, il faut donc demander aux gestionnaires.

En ce qui concerne la DSDEN 82, Mme Salas-Perez s'occupe de la partie administrative : saisie des temps partiels, des dispo, congés parentaux puis transmission à la DPE 6 pour la mise en paiement ou l'arrêt des traitements.

Autres exemples : saisies des naissances, mariages, PACS, divorces, congés maternités et transmission à DPE 6 si incidence financière...

Mme Salas-Perez transfère systématiquement les messages qui ne la concernent pas aux gestionnaires avec copie aux intéressé-e-s.

Pour contacter Mme Salas-Perez : 05 36 25 72 57
drh11.ia82@ac-toulouse.fr
DSDEN 82
12 avenue Charles de Gaulle
82017 Montauban